Mot du doyen Marie-Claude Najm à la messe célébrée à l'USJ pour le repos de l'âme du professeur Vincent Heuzé le 5 juin 2024 :

Vincent,

De chez toi, rue Huvelin, vers chez toi à Bayeux, la grande famille de l'USJ est rassemblée - en communion de cœur avec ton épouse Marie Francine, tes enfants Bérengère, Pierre et Clotilde, tes sœurs Sylvie et Claire, et leurs familles - pour t'exprimer, s'il en fallait, sa gratitude et son affection.

Toi le Français de Normandie et de Paris, dont les murs de notre Faculté peuvent témoigner de l'inlassable présence. Tu en as arpenté, entre deux pause-cigarettes, toutes les coursives et animé tous les débats, laissé ton empreinte et souligné ton appartenance, le regard malicieux rivé vers l'excellence.

Vincent, ce jour nous te sourions, malgré un cœur trop à l'étroit et un voile devant les yeux. Nous te sourions, car tu l'aurais souhaité, comme un gage pérenne à une belle amitié.

Parce qu'au-delà de la reconnaissance et de l'admiration pour le professeur, il y eut aussi l'amitié d'un homme simple, qui aima la montagne du Liban, le jasmin et les grenades, les soirées sans fin à refaire le monde et les mezzés bariolés qui suscitaient sa joie.

Comment raconter Vincent?

Ici, on connaît l'homme qui se présentait volontiers comme « *réfugié français* », émigré dans une terre inconnue devenue aussi la sienne.

Avant le Vincent libanais, il y avait bien sûr - et toujours - le Vincent français. Celui qui a soutenu, sous la direction de Paul Lagarde, une thèse remarquée sur les contrats en droit international privé, avant d'être reçu second au concours d'agrégation de droit privé et sciences criminelles, concours dans le jury duquel il siégera une vingtaine d'années plus tard. Professeur à Rouen, à Dakar, à Nanterre et enfin à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, où il a dirigé le Master 2 de droit international privé et droit du commerce international. S'il a surtout laissé son empreinte dans ces matières, il s'est aussi intéressé à d'autres – droit des assurances, ou droit des successions par exemple – et a dirigé l'Institut des assurances de Paris ou encore l'Institut de droit des affaires au Caire.

Un jour, grâce à l'idée lumineuse de Léna Gannagé, ses pas l'ont conduit à s'installer en terre levantine. C'était en 2016.

En quelques années, Vincent Heuzé est devenu un des piliers de cette maison.

Ce que ses collègues et étudiants retiendront de lui, c'est sa liberté de ton et d'esprit, sa remise en cause permanente des idées acquises et de l'air du temps. Sa puissance intellectuelle, sa capacité d'abstraction, son intelligence profonde et pénétrante, transcrivent dans tous ses écrits. De l'évolution du droit européen au traitement de la pandémie, rien n'échappait à son esprit critique et polémiste.

Pour Vincent, aucune idée n'allait de soi. Il se plaisait à déconstruire les théories qui semblaient évidentes, celles qui étaient si bien ancrées qu'il ne venait à personne l'idée de les questionner. Apprenant un jour qu'il incitait les étudiants à interroger la notion même de contrat, je me suis tournée vers lui en riant : « Vincent, ils sont en première année ... tu leur as déjà déconstruit le contrat, alors qu'ils viennent d'apprendre ce qu'est un contrat ... ? »

Cette remise en cause, chez Vincent, ne relevait nullement d'un intellectualisme abstrait ou factice. Non, loin de là, elle répondait à l'idée même qu'il se faisait du droit. Elle était portée par son attachement indéfectible aux vrais principes, et à l'objectif ultime de la science juridique. Car Vincent se refusait à accepter l'idée que le droit soit pour un juriste un simple moyen de gagner sa vie, ou qu'il soit devenu, comme il l'est parfois hélas et partout, un instrument au service des mafias. Il percevait et vivait le droit comme un combat pour la justice, qui méritait qu'on y consacre sa réflexion et sa vie. Il y a deux semaines encore, à l'occasion du beau colloque du Cedroma sur l'impunité, qu'il a suivi en ligne de son lit d'hôpital, il nous disait : « Continuez ce combat, il est perpétuel ».

Arrivé chez nous à un moment où dans le milieu universitaire français il commençait à se sentir à l'étroit, Vincent a été littéralement vivifié par la fraîcheur des étudiants libanais. Plus indulgent à leur égard que nous ne l'étions nous-mêmes, il les décrivait formidables, curieux, intéressés, dépourvus de cynisme : « ils ont un idéal, répétait-il, ils veulent croire, et ça c'est tellement précieux ».

Ces derniers temps, Vincent, tu n'arrêtais pas de nous remercier pour ces huit années de bonheur, de nous dire ta fierté d'avoir enseigné dans cette faculté devenue ton refuge.

C'est à nous, Vincent, de te témoigner notre reconnaissance. Que de cours as-tu pris, au pied levé, à la demande du doyen? Que de thèses as-tu rapporté, que de projets as-tu accompagné? Et toi qui aurais pu te contenter d'enseigner confortablement le droit français, tu t'es résolument attaqué à l'analyse de notre droit, au point de nous laisser un magnifique ouvrage de droit libanais des successions.

Merci aussi, Vincent, pour avoir continué à dispenser tes cours sans relâche, et n'avoir raté aucune réunion du Conseil de Faculté, même à distance, et sous perfusion... Je crois même que ton attachement à ta faculté de cœur, avant le dernier départ, était ta manière de puiser une thérapeutique inespérée.

Lucide, pour autant, tu ne te faisais aucune illusion sur le mal qui te rongeais, jusqu'à l'issue finale à laquelle tu disais être préparé. Tu citais le philosophe André Comte Sponville, qui déclarait récemment qu'à son âge la mort ne pouvait désormais plus « le priver que de quelques années de vieillesse »... Avec émotion, mais sérénité, tu nous annonçais la fin : « La vie a été très généreuse avec moi. Oui, elle s'arrête un peu plus tôt que prévu, mais c'est normal, c'est dans l'ordre des choses ».

Merci, enfin et surtout, Vincent, pour l'ami que tu as été. Ta personnalité attachante a vite attiré un noyau de collègues et d'amis. Georgette Salamé me disait il y a quelques jours : « à l'âge que nous avons il est très difficile de se rapprocher de quelqu'un... ». Nous étions plusieurs, pourtant, à nous rapprocher de toi, parce que tu inspirais confiance. Pour chacun de nous, lorsque la vie le malmenait ou le brutalisait, tu as été présent. Tu as longuement écouté, délicatement suggéré, profondément apaisé. Ce qui reste de toi aujourd'hui, pour ce noyau d'amis, c'est la fidélité, le souvenir des moments heureux, les marches dans la montagne libanaise, les dîners sur ta terrasse de Araya ou de Beit Mery, ou à la tablée du Falamanké, et le souvenir des moments drôles, la recherche folle et inquiète de tes sœurs Sylvie et Claire à l'aéroport de Beyrouth alors qu'elles étaient encore en France...

Pour ton immense talent, ton infinie générosité, et surtout pour ton amitié, je m'exprime au nom de la Faculté pour te dire, avec la simplicité qui était tienne : Merci.

Puisses-tu, Vincent, nous laisser dans cette joyeuse nostalgie.